

Trop de projets au budget pour la minorité

Le budget 2020 de la majorité du bourgmestre Philippe Bontemps a été présenté au dernier conseil communal. Il sera adopté malgré le rejet de l'opposition. L'augmentation de certaines taxes et le nombre de projets inscrits à l'extraordinaire ont suscité le débat.

C'est Fabrice Sarlet, échevin du Budget et des Finances, qui s'est chargé lors du conseil de ce samedi matin de la présentation et de la défense du budget 2020 qui, à l'ordinaire, prévoit des recettes de 18.592.015 € et des dépenses de 18.582.780€ soit un résultat à l'exercice propre de 9.235€. « Sur un budget de 18 millions ! C'est vraiment peu, s'insurge la cheffe de groupe de l'opposition Commune Passion, Laurence Le Bussy. Il faut dire que les exercices antérieurs nous permettent heureusement de relever ce résultat. »

Des taxes contestées

Du côté d'Ecolo et de son représentant Eric Jurdant, on se montre satisfait de la maîtrise des budgets mais on regrette certaines taxes. « Si à l'ordinaire, les recettes et dépenses sont maîtrisées, Ecolo regrette les augmentations brusques et non étalées dans le temps des taxes de séjours touristiques et de terrasses, outre la généralisation du parking payant à Durbuy-Vieille-Ville ». Il note cependant les facilités prévues pour les Durbuysiens, mais regrette que la taxe ne soit pas assortie d'un véritable plan de mobilité offrant des alternatives au « tout à la voiture ».

Laurence La Bussy regrette aussi que les recettes supplémentaires engendrées soient déjà pratiquement dépensées. « Vous ne pourrez pas chaque année augmenter les taxes et l'année prochaine, certaines dépenses de transferts telles que les zones de secours vont augmenter. Comment allez-vous faire l'an prochain ? ».

L'échevin des Finances accepte les remarques et défendra le budget avec calme et détermination, ce qui sera souligné par Laurence le Bussy. « J'accepte que ce soit un maigre résultat mais il faut savoir que nous avons essayé de limiter l'augmentation des taxes et l'intervention du prélèvement au niveau de la régie foncière. Oui, les recettes sont de suite dépensées mais c'est lié, nous avons essayé de trouver des recettes qui compensaient le mali. On a essayé de limiter les recettes à ce qu'il nous fallait ». Philippe Bontemps précisera que la charge du personnel a augmenté de plus de trois millions de 2010 à nos jours.

Au service extraordinaire, une vingtaine de projets ont été budgétisés pour un montant total de près de 3,5 millions : réparation des voiries (500.000€), aménagement du parking du pré Georis (200.000€), skate park (25.000 euros)... Certains projets bénéficieront de subsides.

Un budget à l'extraordinaire lui aussi mis à mal par l'opposition qui ne digère pas le trop grand nombre de projets inscrits dont certains reportés de 2019 à 2020. « Les projets sont chargés et divers. Cependant, de nombreux projets inscrits en 2019 se retrouvent en 2020. Cela permet de récupérer des sous. Avez-vous les yeux plus gros que le ventre ? », demande Laurence Le Bussy.

Des doléances entendues mais contestées par la majorité. « Si on n'inscrit pas le projet et qu'on décide de travailler, ça ne sera pas possible. On préfère mettre un peu plus de projets et avoir l'argent disponible plutôt que l'inverse », précise Fabrice Sarlet.

Avant le vote, le Bourgmestre prendra une dernière fois la parole « Je tiens à rappeler que les principales taxes datent de 1989 et 1998. Ce qui signifie que depuis ces dates-là, on ne va pas dans la poche de nos chers Durbuysiens. C'est l'essentiel. Nous en sommes très fiers ! Oui, nous avons augmenté des taxes qui touchent le monde du tourisme mais on ne peut pas dire qu'on scie la branche sur laquelle on est assis car on voit qu'on a une affluence sans cesse croissante de touristes qu'il faut essayer d'accueillir dans les meilleures conditions ». Philippe Bontemps mettra aussi en avant les mesures prises par l'état fédéral qui ont un impact sur les finances communales (la taxe shift qui fera perdre 500.000€ d'ici 2024 à Durbuy).

Des arguments qui ne convaincront pas la minorité qui rejettera en bloc ce budget avec 6 votes contre mais approuvé bien évidemment par l'ensemble de la majorité.

Laurent Triolet

Laurent Triolet

Copyright © 2019 Sud Presse. Tous droits réservés